## <u>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>DU JEUDI 05 NOVEMBRE 2018 A 20H</u>

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	19
Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	16
Date de la convocation et d'affichage	018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le CINQ NOVEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS: Christian BORDAZ, Maire; Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints; Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Jean-Claude MITRIDATE, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

PROCURATIONS: Michel CHAPET à René PARREAULT, Philippe DE GOUSTINE à Christian BORDAZ et Marie-Geneviève BIARD à Marie-Odile BOSSAN.

ABSENTS ET EXCUSES: Alexandra BONOD-FERRIEUX, Evelyne FRAYSSE et Martial BEGHIN.

Marie MOURIER a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 octobre 2018 par 3 oppositions et 13 OUI.

## **DELIBERATIONS**

## CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE : marché à procédure adaptée lot 10A – carrelage faïences

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a procédé à une nouvelle consultation pour un marché passé sans formalité préalable concernant le lot 10A – carrelage faïences suite au dépôt de bilan de l'entreprise titulaire. Après analyse des offres, l'entreprise Comptoir des Revêtements a été retenue pour un montant de 61.461,73 €HT. Cette délibération annule et remplace la délibération n°2018-072 du même objet qui contient une erreur sur le montant du marché. Vote à l'unanimité.

## **INFOS DU MAIRE**

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société IDEC propose une visite de ses locaux aux élus.
- Cérémonie du 11 novembre : les panneaux seront préparés samedi 10 novembre à 14h.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h30 Prochain conseil municipal le Jeudi 22 novembre 2018 à 20h (sous réserve de modifications)